

**Compte rendu de l'atelier « Preservation through Transformation »  
(La préservation par la transformation)  
Highgate United Church**

Le samedi 12 juin 2010

**Introduction**

Dans le cadre de l'initiative de soutien des lieux de culte de l'Ontario, la Fiducie du patrimoine ontarien a animé un atelier sur les thèmes de l'intendance et de la conservation intégrée des lieux de cultes d'importance culturelle (p. ex., les églises, les maisons de culte, les synagogues, les temples, les mosquées, etc.). La Fiducie a organisé cet atelier en partenariat avec la Conférence sur le patrimoine ontarien (section de Chatham-Kent de l'Architectural Conservancy of Ontario) à la Highgate United Church, sous la forme d'un module de la conférence annuelle qui s'est tenue à Ridgetown.

**Histoire et architecture de la Highgate United Church**

La congrégation de la Highgate United Church remonte à 1834. L'église actuelle, bâtie en 1917-1918, est le septième édifice à accueillir les messes de la congrégation au cours de ses 176 années d'existence.

Durant l'été 1834, Mary Gosnell invite des membres de la collectivité chez elle pour y assister à une messe dite par le révérend Stephen Miles, un prédicateur méthodiste itinérant. Ces petits rassemblements dans la demeure de Mary Gosnell finissent par se muer en congrégation établie au sein de l'Église méthodiste épiscopale du Canada. La nouvelle congrégation fait partie de la tournée du comté de Kent. Lorsqu'elle devient trop importante pour pratiquer son culte sous le toit de Mary Gosnell, les messes sont célébrées dans une école locale.

En 1849, une petite église à ossature de bois est construite à l'endroit où se trouve le cimetière de Highgate, sur des terres cédées par Joseph et George Gosnell, les deux fils de Mary. Le premier pasteur de l'église est le révérend John McLean. En 1861, une église plus grande est érigée sur le même site par le maître d'œuvre Andrew Tolmie, avec l'aide de bénévoles des environs. La nouvelle église est baptisée Centenary Church et se voit assigner un pasteur résident, le révérend M.A. Wright. Durant cette période, certains membres de la congrégation estiment que la Centenary Church est trop éloignée de leur domicile et préfèrent organiser des messes dans l'école de Hornal. En 1879, Thomas Lee donne des terres pour y construire un nouveau lieu de culte, Lee's Church. La Centenary Church et Lee's Church constituent une double charge

(c.-à-d. deux églises partageant les mêmes ministre et ministère) jusqu'à la fermeture de Lee's Church en 1969.

En 1870, une nouvelle église à ossature de bois est bâtie dans le village de Highgate, à l'emplacement de l'édifice actuel. L'ancienne Centenary Church de 1861 continue d'héberger des messes, mais est rapidement vendue et déplacée dans le canton d'Orford pour y servir de salle cantonale. En 1897, le révérend T.T. George dessine les plans d'une nouvelle église, plus vaste. La pierre d'angle est posée le 22 juin 1898. La nouvelle église est inaugurée le 18 décembre 1898. En mars 1917, elle est réduite en cendres. On décide alors que le nouveau bâtiment sera construit selon les plans du précédent. Les travaux s'achèvent en septembre 1918.

La Highgate United Church mêle les styles roman domestique et roman richardsonien, probablement pour se démarquer d'églises telles que la First Presbyterian de Chatham, conçue par T.J. Rutley. Sa silhouette de base est celle d'un carré central, mais ses murs sont bulbeux pour permettre la disposition de sièges en amphithéâtre. La tourelle de l'entrée ouest trahit sa conception richardsonienne, mais les ouvertures pour les cloches s'apparentent davantage à des fenêtres romanes basiques avec des moulures en trompe-l'œil réalisées en brique plus sombre. Highgate arbore aussi un cordon de pierre courant au pied des baies supérieures de la tour. Parmi les autres caractéristiques romanes richardsoniennes de l'église, citons sa masse compacte et son socle de lourds moellons de calcaire brut.

Une petite couronne pyramidale coiffe le toit en pavillon qui recouvre le corps de l'église. Elle devait à l'origine laisser entrer la lumière afin d'illuminer le dôme en vitrail se trouvant à l'aplomb du sanctuaire. Témoinnant également d'une possible influence richardsonienne, le toit du corps de l'église arbore des chapeaux de gendarme (désormais couverts de bardeaux bitumés), qui étaient fréquemment utilisés par Richardson. Sur les côtés de la Highgate United Church, on trouve des lucarnes entièrement articulées surmontées de toits à deux versants. Des briques plus sombres ont été utilisées sous la ligne de toiture pour créer une assise en encorbellement.

L'extrémité est de l'église révèle une autre saillie bulbeuse ou arrondie en forme de tourelle qui fait écho à celle de l'entrée ouest. Cette fois-ci, cependant, les fenêtres sont éloignées les unes des autres, pour permettre à cet espace circulaire d'accueillir une chaire.

Le sous-sol de la Highgate United Church abrite un espace s'inspirant du plan Akron. Le plan Akron a été initialement conçu à Akron, en Ohio, pour la First Methodist Episcopal Church (1870), dont l'école du dimanche se situait derrière le sanctuaire. Elle comprenait un auditorium ouvert qui pouvait accueillir un seul grand groupe d'élèves, ainsi que des salles de classe plus petites en périphérie, lesquelles permettaient de séparer les élèves en groupes plus restreints.

À Highgate, ce type de schéma d'école du dimanche a été reproduit au sous-sol. T.J. Rutley pourrait une nouvelle fois en avoir été à l'origine, puisqu'il a eu recours à un plan

similaire à celui d'Akron dans la Paris Presbyterian Church, où l'église du dimanche flanquait le sanctuaire. L'emplacement de l'école du dimanche de Highgate n'est pas inhabituel; les sous-sols étaient l'espace traditionnellement réservé aux écoles du dimanche.

En 1925, la congrégation méthodiste décide, après un vote, d'intégrer l'Église Unie du Canada nouvellement constituée. Du fait du déclin de la fréquentation et du vieillissement des fidèles, la décision de fermer la Highgate Church est prise. Sa dernière messe a été célébrée fin juin 2010.

### **Compte rendu de l'atelier**

L'atelier a débuté par un bref historique dressé par Erin Semande (rechercheur au sein de la Fiducie du patrimoine ontarien) et une visite de l'église guidée par Sean Fraser (le chef des services d'acquisition et de conservation de la Fiducie).

*Vous trouverez ci-dessous un registre des questions clés et des points saillants abordés. Les puces n'introduisent pas des citations, sauf mention contraire.*

### **Séance du matin : « Places of worship in transition » (Lieux de culte en transition)**

Cet exposé réalisé par des experts a passé en revue et analysé les défis en matière d'intendance et de conservation intégrée d'édifices religieux.

Les experts :

- Mark Warrack, chef des projets spéciaux de la Fiducie du patrimoine ontarien
- James Knight, ingénieur, James Knight & Associates
- Barry Stephenson, département des cultures et religions de l'Université Wilfrid Laurier

Animatrice de séance : Beth Hanna, directrice des opérations et des programmes relatifs au patrimoine de la Fiducie

Q : De quels outils municipaux dispose-t-on pour conserver les édifices religieux d'importance culturelle?

R : Mark Warrack

- La municipalité peut aider, il existe des outils et des ressources dédiées au patrimoine à l'échelon municipal.
- Le plan officiel joue à la fois un rôle légal et de planification future.
- Rendez-vous au service de l'aménagement du territoire à un stade précoce pour vous assurer que la transformation/le projet est autorisé(e).
- Ayez conscience des attributs patrimoniaux et de la valeur historique de la propriété.
- Il existe un certain nombre d'autres outils municipaux clés susceptibles d'aider à conserver des biens patrimoniaux, notamment :
  - la Déclaration de principes provinciale en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*

- Article 2.6.1 – « Les ressources du patrimoine bâti d'importance et les paysages du patrimoine culturel sont conservés »
- Cimetières et tombes sans inscription – doivent être soumis à des analyses au préalable
- la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*
  - Inscription au registre municipal – qu'est-ce qui est important pour la collectivité?
  - Prendre en compte tous les aspects d'une propriété (architecture, histoire, contexte, paysage, archéologie) pour déterminer ce qui est important
- le réseau des planificateurs de la conservation du patrimoine municipal
  - Il s'agit d'un groupe informel qui se réunit plusieurs fois par an. Il dispose également d'une liste de diffusion électronique alimentant des discussions permanentes sur les questions de planification de la conservation du patrimoine dans toute la province. Un membre du personnel de chaque municipalité de la province devrait figurer sur la liste et prendre part au dialogue. La liste est administrée par la Fiducie du patrimoine ontarien.

Q : Quelles questions le client est-il susceptible de poser et que faut-il savoir avant d'entamer la reconversion d'un bâtiment?

R : James Knight

- Quelle sera l'utilisation finale du bâtiment? Le client devrait avoir une idée de l'orientation qu'il souhaite donner au projet, puisque cela pourrait répondre aux questions concernant la charge maximale admissible au sol et le nombre de livres par pied carré.
- Vous devez connaître le degré de conformité ou de non-conformité d'un bâtiment avec le Code du bâtiment de l'Ontario - il y a de grandes chances qu'une église historique ne respecte pas les exigences structurales du Code du bâtiment.
- Les frais les plus élevés d'une transformation ne concernent généralement pas le gros ouvrage, mais plutôt l'accessibilité, les finitions, l'enveloppe et le système de CVCA.
- Un rapport technique peut énumérer ce qu'il est/n'est pas possible de faire dans le cadre de la conservation intégrée d'un bâtiment.
- Quelle est l'essence et l'état du bois? Il peut y avoir un écart important de résistance du bois selon sa qualité et son type. Par exemple, le vieux pin blanc du XIX<sup>e</sup> siècle est considérablement plus solide que le pin blanc disponible de nos jours. D'autres essences bien plus résistantes que le pin blanc ont pu être utilisées pour la construction d'une église. Ce facteur doit être pris en compte lors de la conception d'une transformation.

Q : Quel est l'impact d'une fermeture sur la congrégation? Quelles questions est-elle susceptible de poser?

R : Barry Stephenson

- La fermeture d'un lieu sacré s'accompagne d'un processus de deuil, il faut voir la fermeture comme une sorte de funérailles.
- L'édifice religieux constitue souvent le point d'ancrage de la communauté.
- Qu'advient-il de l'iconographie?
  - Peut-elle être acheminée à un autre endroit?
  - Peut-elle être entreposée en lieu sûr?
- Il est recommandé d'organiser des réunions avec la congrégation pour lui fournir des renseignements.
- La congrégation doit être incluse dans la fermeture.

Q : Y a-t-il des différences selon que la fermeture d'église se produit dans un milieu rural ou urbain?

R : Barry Stephenson

- Dans une petite collectivité, il règne souvent un sentiment d'appropriation du bâtiment. C'est plus rare dans un contexte urbain.
- La situation est très personnelle lorsque la congrégation possède son propre lieu de culte.
- Il est essentiel de noter que la congrégation peut continuer d'exister même sans bâtiment.

Q : La préservation du patrimoine est-elle évoquée dans le Code du bâtiment de l'Ontario?

R : Dialogue entre les experts et le public

- En développant la Partie 11 du Code du bâtiment (qui concerne la rénovation de bâtiments existants), il serait possible d'apporter orientation et clarté à la conservation de propriétés patrimoniales.
- Sécurité incendie et structurale – le Code du bâtiment ne fera jamais aucune concession en matière de sécurité.
- « Tous les bâtiments qui se sont écroulés tenaient bon avant de s'effondrer. » (James Knight)
- L'Europe semble accorder bien moins d'importance aux exigences en matière d'accessibilité des édifices historiques qu'à la préservation des caractéristiques patrimoniales significatives. (public)
- La communauté de la conservation du patrimoine ne devrait pas se sentir menacée par le Code du bâtiment.
- Le Code du bâtiment contient des mots tels que « raisonnable », « excepté », « et/ou », qui sont indispensables pour comprendre son application et son interprétation. (public)
- Il est possible de transiger avec le Code du bâtiment si vous parvenez à trouver des solutions raisonnables.

- Le Code du bâtiment est censé nous aider à créer de bons bâtiments. Il s'agit d'une norme minimale.

## **Séance du déjeuner**

### **Exposé de David Butler, président du comité du centre Mary Webb**

Donne un aperçu de leur projet pour le futur centre Mary Webb

- Conservation intégrée de la Highgate United Church pour devenir le centre Mary Webb
- Utiliser l'ancien sanctuaire comme salle de concert/d'arts du spectacle
- Offrir un espace aux associations communautaires
- Installer des ateliers d'artistes et une galerie dans le sous-sol
- Devenir la porte d'entrée orientale de Chatham-Kent – centre d'information touristique
- Donner la possibilité de célébrer ponctuellement des messes/mariages, etc.

### **Exposé d'Erin Semande, chercheuse au sein de la Fiducie du patrimoine ontarien**

- Axé sur la conservation intégrée de lieux de culte ruraux
- Ces églises ne sont pas restées inoccupées très longtemps
- Ces anciennes églises avaient de fervents défenseurs, que ce soit la congrégation, une association communautaire ou les nouveaux propriétaires
- Attirer l'attention de la collectivité locale en organisant des événements
- Les lieux reconvertis ont nécessité une intervention minimale – p. ex., tous ont gardé le tracé original du bâtiment
- Exemples :
  - Marble Church Arts Centre (Tweed) – ancienne église unie reconvertie en lieu de représentation et ateliers d'artistes
  - Bibliothèque et musée de la liberté du district de Blenheim (Chatham-Kent) – ancienne église presbytérienne reconvertie en musée et bibliothèque de consultation
  - Macaulay Church Museum (comté de Prince Edward) – ancienne église anglicane reconvertie en musée
  - Ailsa Craig and District Historical Society (Middlesex Nord) – reconversion d'une église anglicane et d'une église baptiste en salle à louer et espace pour musée/galerie/recherches
  - Coe Hill Dharma Centre (canton de Wollaston) – ancienne église anglicane reconvertie en centre de yoga
  - Ancienne Wesleyville United Church (Port Hope) – l'association The Friends of Wesleyville Village a entrepris de restaurer cette ancienne église. La restauration est en cours. Le bâtiment ouvre actuellement ses portes à un nombre limité d'événements communautaires tels que des expositions d'art, des réunions et des cours.

## **Séance de l'après-midi : « Creative solutions » (Solutions créatives)**

Cet exposé réalisé par des experts a étudié l'importance de la diligence raisonnable et de la créativité dans le cadre de la préservation et de la conservation de la Highgate United Church.

Les experts :

- Peter Stewart, architecte spécialisé en conservation du patrimoine, George Robb Architect
- Michael McClelland, directeur, ERA Architects Inc.
- Andrew Pruss, associé, ERA Architects Inc.
- Mike Marcolongo, spécialiste du développement économique communautaire, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales

Animateur de séance : Sean Fraser, chef des services d'acquisition et de conservation de la Fiducie du patrimoine ontarien

Q : Quelles possibilités existe-t-il à l'échelle provinciale pour ce qui est de contribuer à soutenir la conservation intégrée?

R : Mike Marcolongo

- L'économie de l'Ontario rural est très différente de celle de l'Ontario urbain.
  - Financement : Il existe des sources de financement pour les collectivités. Le Fonds de développement économique des collectivités rurales prend en charge le coût accessoire de revitalisation des collectivités. Les initiatives relatives aux infrastructures englobent désormais le patrimoine.
  - Assistance technique : aide en matière d'étude de faisabilité, de planification des activités – analyse du tissu entrepreneurial. Publication de la National Trust : Feasibility Assessment Manual for Reusing Historic Buildings.
  - Dispositions législatives : les plans d'améliorations communautaires sont de puissants outils législatifs; allègement fiscal à l'égard des biens patrimoniaux.

Q : Comment présenter au mieux son projet à un partenaire financier provincial?

R : Mike Marcolongo

- Suivez les cinq étapes : concept, analyse, préparation, mise en œuvre et exploitation.
- Assurez-vous d'établir de solides partenariats communautaires.
- Suivez le processus : analyse économique, faisabilité.
- Trouvez des modèles couronnés de succès et marchez dans leurs traces : p. ex., la gare CASO de St. Thomas (ils ont mis en valeur le potentiel du projet de conservation intégrée, qui a fait consensus auprès de la collectivité et obtenu un financement provincial et fédéral).

Q : En se lançant dans un projet de conservation intégrée, quelle devrait être la première démarche du propriétaire?

R : Peter Stewart, Michael McClelland, Andrew Pruss

- Comprendre le bâtiment grâce à une observation minutieuse.
- Mener une évaluation de l'état décrivant l'aspect physique et l'état actuel du bâtiment.
- Effectuer des relevés du bâtiment.
- Éprouver les matériaux. Contrôles non destructifs de préférence (des contrôles destructifs peuvent s'avérer nécessaires).
- Entreprendre une étude de faisabilité décrivant les modifications apportées au bâtiment et leur impact sur ses caractéristiques.
- Établir un échéancier suivant un ordre de priorités incluant calendrier et calcul des coûts. Élaborez un plan sur vingt ans. Ne faites pas tout en même temps.
- S'il y a changement d'utilisation, il y aura obligatoirement des discussions relatives au Code du bâtiment de l'Ontario.
- Assurez-vous d'obtenir les avis professionnels d'un architecte et d'un ingénieur, en particulier s'il s'agit d'un projet de conservation intégrée.
- Ayez une vision claire pour l'avenir.
- Faites preuve d'un solide leadership.
- Intendance – il est indispensable que quelqu'un s'occupe de l'église.

Q : Quels défis majeurs représente la reconversion d'un lieu de culte rural?

R : Mike Marcolongo

- Ce doit être un lieu qui incitera les gens à se déplacer pour le voir. Il doit devenir une destination qui fera venir les gens de loin.

Q : Quels facteurs sont communs à tous les sites de conservation intégrée, pas uniquement aux lieux de culte ruraux?

R : Peter Stewart, Michael McClelland et Andrew Pruss

- Sécurité incendie (moyens d'évacuation, occupation maximale, prévention des incendies, extinction des incendies).
- Accessibilité (accès facile).
- Commodités (toilettes).
- Confort au sein du bâtiment (chauffage, climatisation).
- Équipements mécaniques/électriques (générateur d'air chaud, ventilation, câblage, fil chargé).

Q : L'intervention minimale est un principe primordial en matière de conservation. Comment l'appliquer à la Highgate United Church lors de la planification de l'adaptation de l'édifice à un nouvel usage?



R : Michael McClelland

- Prenez les objectifs finaux du projet et voyez comme ils sont liés à des éléments préexistant au sein du bâtiment.
- Organisez des événements et observez leur incidence sur le patrimoine du bâtiment.
- L'intervention minimale est la clé – « Moins on en fait, moins c'est cher et mieux c'est. »
- Apprenez à travailler en harmonie avec la structure, la forme et les volumes de base du bâtiment existant. Considérez les possibilités architecturales et ne tentez pas d'imposer une utilisation à une structure.
- Il est préférable de ne pas déplacer les bancs ou d'essayer de les rendre amovibles.

Q : Comment faire en sorte d'éviter les mauvaises surprises susceptibles de survenir au cours d'un projet de conservation intégrée?

R : Peter Stewart, Michael McClelland et Andrew Pruss

- Tout projet a son lot de surprises – p. ex., il y a la possibilité de trouver des renseignements nouveaux sur la valeur patrimoniale.
- On n'en sait souvent pas suffisamment sur le bâtiment. Apprenez-en le plus possible sur le bâtiment avant d'initier le projet.
- Besoin de connaître les modifications apportées au bâtiment au fil des ans (c.-à-d., historique de la ventilation, conception/dessein).
- Les bâtiments peuvent se détériorer rapidement suite à un changement d'utilisation.
- Allez-y doucement!

Q : Comment mettre à contribution l'aide non financière/bénévole?

R : Dialogue entre les experts et le public

- Sécurité – qui est responsable des bénévoles?
- Ne pas assumer de responsabilité concernant les bénévoles – par quelle police d'assurance sont-ils couverts?
- Ne mélangez pas les entrepreneurs et les bénévoles.
- Les bénévoles ont leur rôle : entretien du paysage, entretien général, inspection régulière.
- Le fait d'engager plusieurs entrepreneurs de front agissant indépendamment place la responsabilité de la sécurité des travaux sur les épaules du propriétaire, qui devient le « constructeur ».

Q : Pourquoi ne pas reconvertir l'église en musée?

R : Michael McClelland

- Il est difficile de répondre aux normes en matière d'humidité, aussi bien dans les bâtiments anciens que dans les nouveaux.

- Les contrôles de l'humidité posent des problèmes pour le bâtiment.
- Il est possible d'entreposer les objets dans des caisses prévues à cet effet ou de stabiliser l'environnement (température, humidité et qualité de l'air).
- Ne luttez pas contre le bâtiment.

Q : Quelles autres utilisations pourraient adéquatement convenir à la Highgate United Church, architecturalement parlant?

R : Andrew Pruss

- Réunions, représentations, événements communautaires, vente au détail au sous-sol.
- Problèmes relatifs à la transformation de la Highgate United Church en lieu de représentation : isolation acoustique, espace d'accueil (nécessité d'un guichet de vente de billets et d'un bar). Autres possibilités – en été, monter une tente à l'extérieur pour la vente de billets; ce n'est pas l'espace extérieur qui manque.

Q : Qu'en est-il de la gestion des substances dangereuses reconnues?

R : Michael McClelland

- La quasi-totalité des édifices historiques les plus anciens contient des substances dangereuses.
- D'un point de vue légal, la peinture au plomb et l'amiante peuvent rester en place et être encapsulées.
- Ces matériaux sont dangereux lorsqu'ils sont friables. Si le public est à l'abri de tout contact, il est possible de les gérer.

Q : Y a-t-il des questions de logistique et de droit liées au transfert de propriété?

R : Dave Butler

- Veillez à ce que la comptabilité et les questions juridiques soient en règle, p. ex., assurez-vous que le presbytère est compris dans l'accord de transfert ou le contrat de location.

Q : Les partenariats sont-ils importants?

R : Sean Fraser

- D'après ce que nous avons pu constater concernant les reconversions réussies grâce à l'enquête de la Fiducie sur les lieux de culte de la province, les partenariats sont extrêmement importants, en particulier lorsqu'il s'agit d'une appropriation/exploitation sans but lucratif. Un partenariat de plus n'est jamais un partenariat de trop quand on transforme un lieu de culte et qu'on cherche plusieurs usages créatifs à faire des locaux.

Q : Qu'en est-il de l'assurance?

R : Différents experts et membres du public

- Il est plus sensé d'assigner de précieuses ressources financières à la réduction des risques de dommages plutôt que de payer des primes d'assurance exorbitantes.
- En ajoutant des têtes d'extincteur, il est possible de réduire les primes de moitié. Leur installation est onéreuse et peut être intrusive.
- La détection de fumée/chaleur est importante, mais la réduction du risque d'incendie l'est davantage.
- La sécurité, l'éclairage et la bonne gestion de la propriété sont également essentiels.
- Une église telle que la Highgate United Church est irremplaçable. Il est nécessaire de prendre des mesures pour minimiser les éventualités de sinistre catastrophique.
- Le véritable défi est de trouver un régime d'assurance à même de couvrir les problèmes susceptibles de découler d'un dommage partiel. Dans ce type de situation, la valeur patrimoniale subsiste, mais il faudra effectuer des réparations importantes/des nouveaux travaux et/ou des travaux de restauration.

Mot de la fin de la Fiducie du patrimoine ontarien prononcé par Beth Hanna.

Remerciements de Marlee Robinson, membre du comité de la conférence sur le patrimoine ontarien.